

# Groupe d'Alsace

Assemblée générale du 25 novembre 1972

L'Assemblée générale qui a réuni près de 70 personnes à la Bibliothèque de la Ville de Colmar était placée sous la présidence de M. CAILLET, Inspecteur général des bibliothèques. Mlle GARRIGOUX, Conservateur en chef du service de la lecture publique à la Direction des bibliothèques, assistait à la réunion. Mme FEUILLEBOIS, Conservateur de la Bibliothèque de l'Observatoire de Paris, et Vice-Président de l'A.B.F., représentait le Bureau.

Dans un exposé présenté au nom du bureau provisoire du Groupe régional, F. GUETH, conservateur de la Bibliothèque de la Ville de Colmar et membre du bureau national de l'A.B.F. analyse la situation des bibliothèques et centres de documentation en Alsace avant de proposer les grandes lignes d'un programme d'activité pour le nouveau Groupe régional.

Les bibliothèques et centres de documentation en Alsace se signalent par leur densité, leur diversité, leur richesse.

## **Bibliothèques publiques :**

— Les deux départements du Rhin sont pourvus de B.C.P., qui comptent parmi les plus anciennes et les plus riches et qui sont toutes deux chargées d'expérience.

— Les bibliothèques municipales forment un réseau comprenant notamment les deux B.M. classées de Mulhouse et de Colmar, la bibliothèque de Strasbourg dont on attend la reconstruction, les bibliothèques de Sélestat, de Haguenau et de nombreuses autres petites villes où l'on peut constater des signes de renouveau (Ottmarsheim, Guebwiller, Thann).

— Les bibliothèques d'associations privées telles que les bibliothèques pour tous, les bibliothèques d'entreprises (Forges de Strasbourg, par exemple, ou M.D.P.A.), les bibliothèques d'hôpitaux jouent un rôle non négligeable.

— Dans le domaine des bibliothèques d'établissements d'enseignement, on peut observer l'amorce d'un mouvement de rénovation à divers endroits.

## **Bibliothèque d'étude :**

L'Alsace compte deux bibliothèques universitaires, celle du Centre universitaire du Haut-Rhin à Mulhouse et la B.N.U. de Strasbourg, qui se trouve au deuxième rang des bibliothèques françaises par l'importance et la diversité de ses fonds. De nombreuses bibliothèques d'institut et de laboratoire, les bibliothèques des deux grands séminaires catholique et protestant, sont également au service de l'étude et de la recherche, ainsi que les fonds d'étude des grandes bibliothèques municipales et la bibliothèque de la Société industrielle de Mulhouse.

## **Centres de documentation et bibliothèques spécialisées :**

Ils sont également nombreux, notamment à Strasbourg. On peut citer, la Bibliothèque du Conseil de l'Europe, le Centre d'études et de documentation patristique, le GIFOP, les services de documentation des chambres de commerce et des banques.

La situation présente donc incontestablement des aspects positifs : cependant, il est facile de relever des lacunes et des carences dans les domaines de l'information et de la formation : ressources des établissements mal connues, liaisons mal établies entre les différentes catégories d'établissement, entre le nord et le sud de la province, manque de personnel qualifié en dehors des grands établissements, etc. dont résulte un manque de coordination et de coopération entre établissements, encore aggravé par l'absence de toute structure régionale officielle ou officieuse. Pourtant, plusieurs expériences positives menées à l'échelle régionale incitent à l'optimisme.

Un Centre régional de formation professionnelle fonctionne à la B.N.U.S. avec la collaboration des bibliothèques municipales de Colmar et de Mulhouse. De même, le prêt interbibliothèques est très actif entre établissements alsaciens, la générosité de la B.N.U.S. étant bien connue à cet égard.

Le congrès national de l'A.B.F., qui avait son siège à Colmar (5, 6 et 7 mai 1972) a pris une dimension véritablement régionale, les villes de Strasbourg, Sélestat et Mulhouse ayant également accueilli une partie des congressistes.

L'Année internationale du livre a fourni en Alsace l'occasion d'un certain nombre de manifestations et d'initiatives, suscitées et coordonnées par un Comité régional constitué par F. GUETH et dans lequel siègent de nombreux bibliothécaires.

On notera également avec satisfaction l'établissement de liaison avec l'A.D.B.S.-Est et, d'une manière générale, de relations de plus en plus nombreuses entre établissements, entre collègues et professionnels du livre.

Compte tenu des facteurs ainsi dégagés, le groupe régional peut se proposer d'agir dans les domaines suivants :

I. Meilleure diffusion de **l'information** à l'intérieur de la profession et développement des **relations extérieures** par les moyens suivants :

II. Amélioration ou perfectionnement de la **formation professionnelle**. Pour cela, il faut au préalable :

- informer les collectivités publiques ou privées de l'existence de filières de formation et les persuader de l'utilité de cette formation ;
- chercher à connaître la situation des personnels déjà en place, pour mesurer au moins approximativement les besoins de formation ;
- étudier les dispositions des nouveaux textes sur la formation permanente.

Les actions de formation proprement dites doivent tenir compte de l'existence des préparations déjà assurées par le centre régional de Strasbourg au niveau moyen (CAFB et concours de sous-bibliothécaires) ; elles se situeront donc d'une part au niveau élémentaire et s'adresseront aux :

— employés de bibliothèques et magasiniers, mais aussi au non-professionnels chargés de gérer voire de créer de petites bibliothèques ;

d'autre part, au niveau supérieur, et s'adresseront au personnel scientifique et technique déjà en fonction, qui éprouve le besoin d'un recyclage ou d'une formation complémentaire dans les domaines tels que les techniques documentaires, l'informatique, l'audio-visuel, les techniques de groupe, le traitement des documents spéciaux, etc.

III. **Coordination des activités et coopération**, qui peuvent être instituées ou développées :

- 1) entre les établissements de toutes catégories (information et formation, plan d'acquisition, catalogues collectifs, reliure et restauration, prêt interbibliothèques, expositions circulantes) ;
- 2) entre les établissements de même type (réunions de travail sur des problèmes spécifiques aux bibliothèques d'entreprises, aux bibliothèques enfantines, scolaires, aux B.C.P., etc.) ;
- 3) sur des problèmes précis (discothèques, conservation, technique de prêt).

Dans l'immédiat, les activités suivantes sont envisagées :

- Une séance d'information sur les projets d'automatisation des bibliothèques françaises ;
- L'exposition « 12 siècles d'histoire du livre à travers les collections des bibliothèques d'Alsace », dont le projet a été formulé dans le cadre de l'Année internationale du livre, mais qui ne verra le jour qu'au printemps 1973 ;
- Un voyage à l'étranger ;
- Une réunion des B.C.P. de l'Est ;
- Une réunion des professionnels du livre en Alsace.

La parole est ensuite donnée à Mme FEUILLEBOIS qui, au nom du Président et du Bureau de l'A.B.F., salue le nouveau groupe régional, avant d'exposer en détail la situation actuelle de l'A.B.F., notamment au point de vue statutaire et financier, et d'annoncer les grandes manifestations prévues en 1973.

Le dernier point de l'ordre du jour de l'assemblée générale était l'élection du bureau du groupe régional au scrutin secret.

Furent élus :

M. J. DEDEYAN, Conservateur à la B.N.U.S. ;

M. F. GUETH, Conservateur à la B.M. de Colmar ;

Mme L. ICHTER, Sous-bibliothécaire principale à la B.N.U.S. ;

M. G. LITTLER, Conservateur à la B.N.U.S. ;

Mlle MEHREN, Attachée d'administration universitaire à la B.N.U.S.

M. B. ROLLING, Conservateur à la B.M. de Strasbourg.

Mme D. TAESCH, Conservateur à la B.M. de Mulhouse.

Mlle M.-M. UNTERSTELLER, Directrice de la B.C.P. du Bas-Rhin ;

Mme G. WENDLING, Bibliothécaire d'entreprise aux Forges de Strasbourg.

Au cours de la première réunion de ce bureau, qui s'est tenue le 8 décembre 1972 à la B.N.U.S., ont été désignés un président (Fr. GUETH), un vice-président (Mme D. TAESCH), un secrétaire (J. DEDEYAN) et un trésorier (Mlle E. MEHREN).

Le siège du groupe est fixé à la B.N.U.S. de Strasbourg, 6, place de la République, B.P. 1029/F - 67070 STRASBOURG-CEDEX.

Le courrier doit être adressé au nom du secrétaire.

Des démarches sont entreprises pour l'ouverture du C.C.P. et la constitution du fichier des adhérents.